

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Les vacances judiciaires commencent cette semaine. Les audiences de vacations du Tribunal Supérieur seront présidées pendant la seconde quinzaine d'août par M. le juge Mareschal. Au cours de la même quinzaine, M. le juge J. Maurel est désigné pour remplir les fonctions de juge d'instruction et M. le substitut Paul de Ville-neuve remplace M. l'Avocat Général.

M. Léon Dhommée, consul de France, et M. J. Rosset, consul d'Italie, sont actuellement en congé régulier pour deux mois.

Comme nous l'avions annoncé, la fête de la Saint-Roman a été célébrée mercredi dernier et plus que jamais ces réjouissances traditionnelles ont obtenu un vif succès auprès de la population monégasque. L'après-midi a été fort agréablement occupée par des jeux populaires et par un concert où s'est fait entendre une musique d'amateurs recrutés parmi les sociétaires des Amis de la Jeunesse. Le soir, a été tiré, sur la batterie de la place du Palais, un fort joli feu d'artifice dû au talent pyrotechnique de M. Cupellini; les diverses pièces, le bouquet et l'embrasement final ont été admirés par une foule nombreuse qui s'est ensuite portée vers l'enceinte du bal, brillamment pavisée et illuminée. La fête s'y est prolongée fort avant dans la nuit. Tout s'est, comme de coutume, passé dans l'ordre le plus parfait, et M. Botta, le dévoué président du Comité des fêtes de la Saint-Roman, a mérité à tous égards les compliments que lui a adressés S. Exc. M. le Gouverneur Général, qui a assisté au début du bal du haut de la tribune d'honneur où avaient pris place autour de lui les principales autorités et notabilités actuellement présentes dans la Principauté.

Le concours de tir au pistolet, organisé à l'occasion des fêtes de Saint-Roman par l'Association des Amis de la Jeunesse, a donné les résultats suivants :

1^{er} prix : M. Jean Gazo, 36 points; 2^e prix : M. Barthélemy Imbert, 34 points.

Un grand vapeur italien *Hispania* est entré, avant-hier matin, au port de Monaco et a accosté au débarcadère de l'usine à gaz. Deux cents excursionnistes génois qui étaient à bord sont aussitôt descendus à terre et leurs groupes joyeux ont augmenté, au cours de cette journée dominicale, l'animation de nos promenades et surtout des terrasses du Casino de Monte Carlo pendant les deux concerts de l'après-midi et du soir. A minuit

moins le quart, l'*Hispania* a repris la mer, emportant, vers Gènes, ses passagers ravis de leur belle excursion.

Un bien triste accident du travail s'est produit vendredi vers 4 heures du soir, au cimetière de Monaco : Un ouvrier maçon âgé de 65 ans, le nommé Lorenzi Nicolas, né à Grimaldi (Italie), demeurant à Beausoleil, était occupé à faire le nivellement d'une tablatrice en marbre à la chapelle d'un tombeau, quand tout à coup un montant de l'échelle sur laquelle il était monté se brisa; le malheureux ouvrier tomba sur la grille entourant le tombeau et s'y blessa cruellement. Secouru aussitôt, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état grave, mais qui n'est heureusement pas mortel.

La Compagnie P.-L.-M. rappelle que les cartes d'excursions dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes, annoncées récemment, sont délivrées depuis le 20 juillet.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Le Comité des Fêtes de Nice vient de publier son compte rendu financier annuel. Nous croyons intéressant d'en présenter quelques extraits à nos lecteurs.

Au chapitre recette, nous trouvons d'abord une somme de 116,788 fr. montant des subventions et souscriptions recueillies par le Comité des Fêtes, et des cotisations de ses membres.

La Société des Bains de Mer de Monaco est inscrite dans la liste de ces inscriptions pour la belle somme de 30,000 francs.

La fête de l'arrivée du Carnaval a produit 4,971 fr. 95; la fête de l'Avenue de la Gare a donné un encaisse de 21,946 fr. 30; le premier Corso Carnavalesque, 5,682 f. 65; le deuxième 4,017 fr. 65, et le feu d'artifice 2,630 fr.

Les batailles de fleurs rendent davantage. La première a apporté dans les caisses du comité 28,770 fr. 05; la deuxième, 28,128 fr. 55; la troisième (fête du printemps) 18,635 fr. 80

Les redoutes et vegliones ont fait les recettes suivantes: premier veglione, 12,048 fr.; redoute du Casino, 16,910 fr.; deuxième veglione, 4,930 fr.; la redoute blanche, 3,216 fr.; la loterie du bœuf gras, 20,024 fr. et la fête enfantine, 2,912 fr. 55. Soit un total pour les fêtes de saison de 177,949 fr. 55, à quoi il faut ajouter 540 fr. 10 de recettes diverses.

La totalité des recettes s'élève à 296,277 fr. 65.

La totalité des dépenses (frais des fêtes, prix, banquiers et une allocation de 8,000 francs au bureau de bienfaisance) atteint 294,869 fr. 90, soit un excédent de 407 fr. 75.

A ces comptes il faut ajouter le compte spécial de la publicité d'intérêt local qui s'élève : pour les recettes, à 6,763 fr. 50; pour les dépenses, à 5,243 fr. 50, avec un excédent de recettes de 1,520 francs.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Le XIV^e Congrès universel de la Paix. — Le XIV^e Congrès universel de la Paix aura lieu à Lucerne, du 19 au 23 septembre.

M. Comtesse, membre du Conseil fédéral suisse, a été nommé président d'honneur du congrès. Les séances se tiendront au Casino. Le président du comité d'organisation est le Dr Bucher-Heller, à Lucerne.

Le programme est provisoirement ainsi fixé :

Mardi 19 septembre. — Matin : Ouverture du Congrès; discours des délégations; nomination du bureau; lecture du rapport du Bureau international de la Paix sur les événements de l'année. — Après-midi : Séances des commissions à l'hôtel de ville. — Soir : réception des congressistes.

Mercredi 20 septembre. — Matin : Séances des commissions à l'hôtel de ville. — Après-midi : Séance plénière au Casino; visite au Musée de la Guerre et de la Paix. — Soir : Représentation au théâtre du Casino.

Jeudi 21 septembre. — Matin : Séance plénière au Casino. — A midi et demi : Banquet officiel. Après-midi : Excursion.

Vendredi 22 septembre. — Matin : Séance plénière au Casino (Droit international). — Après-midi : Séance plénière au Casino (Propagande). — Soir : Rendez-vous des congressistes au Casino ou au Stadthof.

Samedi 23 septembre. — Matin : Séance plénière au Casino. — A 1 heure : Banquet de clôture. — Soir : Assemblée publique au Lœvengarten.

Lettre de Paris

Paris, 13 août 1905.

L'exode des parisiens vers la mer ou les montagnes a pris, avec la saison des vacances, des proportions inusitées. Depuis le 1^{er} août notamment, la gare de Lyon offre, chaque soir, le spectacle d'une halte d'émigrants. Le hall est trop exigü pour contenir les heureux partants. Tous les jours, la Compagnie est obligée de dédoubler les trains de 7 h. 35 et de 10 h. 40. Dès qu'un train se forme, les voyageurs se ruent au-devant des wagons en marche et les prennent d'assaut.

Il faut se féliciter de ce mouvement chaque année de plus en plus considérable. L'habitude des petits déplacements donne le goût des voyages et on ne saurait trop souhaiter, dans leur propre intérêt, que les français soient moins casaniers et parcourent le monde comme le souhaite M. Ludovic Naudeau dans la dernière et très intéressante lettre qu'il a envoyée de Tokio au *Journal*.

« Mon premier voyage à travers le Japon, écrit-il en cette lettre, qui mérite d'être répandue et méditée en France, devait me causer de nombreuses surprises : le nombre de touristes anglais et américains qui parcourent sans cesse ces îles m'étonna et m'imposa un sujet de méditation. Pourquoi l'Angleterre a-t-elle su, il y a quelques années, qu'elle pouvait sans déchéance s'allier avec le Japon? Pourquoi les Etats-Unis observent-ils aussi et depuis longtemps une attitude de déférence vis-à-vis du peuple nippon? Parce que ces deux nations ont été informées. Averties par leurs innombrables voyageurs, par leurs consciencieux écrivains, elles avaient admis que le Japon était devenu une grande puissance à une époque où d'autres peuples moins clairvoyants, ou plutôt moins

documentés, se complaisaient encore en des sarcasmes, en des railleries, qui n'étaient que la manifestation de leur ignorance.

« Pour un voyageur français circulant au Japon, on y voit deux ou trois mille voyageurs anglo-américains. Pour un livre écrit sur le Japon dans la langue française, vingt paraissent dans la langue anglaise. Plusieurs intéressantes études des mœurs nipponnes ont néanmoins été éditées chez nous ; mais elles sont toujours restées inconnues du gros public, qui n'entendit sur le Japon que les puérides fictions imaginées par des romanciers moins soucieux d'être justes que d'étonner. Des billevesées de cette sorte ne sauraient tromper le public anglo-américain, parmi lequel tant de personnes ont une compétence, parce qu'elles ont accompli de longs voyages.

« Membres de la Chambre des Communes, pairs, financiers, commerçants, journalistes, professeurs, grands industriels, tous voyagent ici simplement pour se distraire, pour regarder, pour voir et pour prévoir : sur les livres des hôtels, on relève à chaque instant des noms célèbres du Tout-Londres ou du Tout-New-York. Mais où sont les noms français ? Je ne les vois pas.

« La France pourtant est le pays où il y a le plus de rentiers. Que font les rentiers français ? D'où vient qu'ils se résignent aussi aisément à être nuls ? Quand l'Univers s'ouvre à eux, ils dessèchent dans leur petite patrie provinciale. Hélas ! la France entière est devenue une petite patrie, et le monde terrestre n'est point si vaste que le croient les gens sédentaires. Messieurs les rentiers français, aux navires !... »

En attendant qu'ils s'embarquent pour de longues traversées, nos bons bourgeois parisiens prennent le train pour les plages et villes d'eau. Cela vaut toujours mieux que rien. Il n'y a pas si longtemps que nombre de parisiens mettaient leur gloire à ne rien connaître au delà de l'enceinte des fortifications. Si la mode s'en mêle, il ne faut pas désespérer de les voir devenir les premiers « globe-trotters » du monde !

En attendant la réouverture des théâtres et la prochaine saison artistique, les gens de lettres et de coulisses s'occupent beaucoup de la pièce inédite d'Edmond Rostand. Elle est déjà célèbre avant d'avoir vu le jour ! Depuis longtemps, on en parle ; depuis longtemps, on s'acharne à en connaître le véritable sujet, le caractère et l'importance...

Mais l'auteur reste impénétrable sur ce point. A un reporter du *Gaulois*, qui l'interrogeait sournoisement à ce propos, lors de son dernier passage à Paris, il déclarait catégoriquement :

— Oui, ma pièce est finie ; mais je ne veux plus qu'on m'en parle.

— Ah ! elle est finie ? Alors, c'est pour l'automne ?

— Oh ! non, l'hiver, si possible, car je voudrais bien passer l'automne à Cambo.

— Beaucoup de rôles ?

— Mais oui, et tous importants.

— Cinq actes ?

— Non, quatre, mais très copieux, car je suis contre les entr'actes longs. Je trouve que c'est une escroquerie.

— Enfin, qu'est-ce au juste que cette pièce ? Drame historique ? Comédie héroïque ?

— Une fantaisie, mi-lyrique, mi-comique.

— Et c'est bien *Chanteclair* qu'elle va s'appeler ?

— C'est un des titres possibles. Non pas *Chanteclair*, mais *Chantecler*, avec l'ancienne orthographe, ou bien...

Mais Rostand se ressaisit aussitôt.

— En voilà assez, dit-il en souriant. On bavarde vraiment trop, à Paris !

En effet, les journalistes sont tenaces. Le jeune académicien n'a point eu de cesse qu'il n'ait raconté à notre excellent confrère Raoul Aubry dans quelles conditions il avait été amené à écrire cette pièce.

— Je lus, un jour, lui dit-il, le roman si peu connu que Goethe a écrit d'après notre vieux *Roman de Renard*. Et je pensai qu'ainsi nous laissions souvent la littérature étrangère s'inspirer de nos chefs-d'œuvre, de nos légendes, de nos traditions, tandis que nous les ignorions presque nous-mêmes. Alors, je me mis à l'étude du *Roman de Renard*, où sont des parties admirables. En faire une pièce ? Lorsque m'en vint l'idée, je l'écartai comme folle. Puis, je réfléchis qu'Aristophane avait bien passionné ses contemporains avec des dialogues dont on parle encore !... Certes, je n'étais pas Aristophane ; mais, enfin, la tentative n'était pas aussi absurde qu'il pouvait paraître.

« Je me dis encore que nous possédions, aujourd'hui, des moyens de traduction scénique que les anciens n'avaient pas, et que la réalisation matérielle de fantaisies autrefois injouables devenait possible. Donc, je me pris à poursuivre cette idée. Elle me passionna. Le soir, je cherchais les moyens pratiques de représenter les scènes

imaginées l'après-midi ; le crayon à la main, je plaçais mes personnages, je les conduisais dans un décor ; bref, rien n'est bientôt resté au hasard, et mon œuvre s'est terminée sans qu'un détail n'en ait été contrôlé.

« Cette fois, j'ai poussé l'œuvre jusqu'à son achèvement, sans un second sujet qui fût un dérivatif. Pour mes œuvres précédentes, j'oubliais momentanément une pièce en en composant une seconde. Ici, rien de tel. *Chantecler* est né seul... »

Enfin, *Chantecler* sera une pièce extrêmement originale, puisque ce sont des animaux qui y dialogueront. Elle sera jouée à la Gaité et interprétée, pour le principal rôle, par le grand Coquelin, et c'est le cas de dire qu'il en sera le coq !

L. S.

Chronique de l'Etranger

La Fête des Vignerons

A propos de la fameuse « Fête des Vignerons » qu'on vient de célébrer à Vevey en grande pompe, nos lecteurs liront certainement avec intérêt cette description de la pittoresque cérémonie, qu'un écrivain, auquel on doit tant de pages charmantes sur la Suisse, a intercalée dans un de ses romans :

Sur les gradins du vaste amphithéâtre, à l'air libre, avec, pour décors, les lointains bleus du lac et la ligne des Alpes aux belles découpures, sous la chaude caresse du soleil, qui venait enfin de chasser un vol menaçant de nuages, la foule frémissait d'enthousiasme et d'émotion.

C'est que l'Abbaye de la Confrérie des Vignerons, dernière tradition d'un passé très ancien, est, à la fois, un spectacle très beau et une fête très joyeuse : la représentation que, quatre ou cinq fois dans un siècle, un peuple laborieux se donne à soi-même de sa vie et de son travail, idéalisés par la musique, par les danses, par la gaieté des costumes, par la grâce des vieux symboles. Elle déroule un drame éternel et simple, dont la banalité renferme, pourtant, la source de toute poésie : — la succession des saisons, — et n'en retient que les sourires. Faneuses ni moissonneuses ne redoutent les mauvaises pluies, qui viennent si souvent pourrir leurs récoltes ; les vendangeurs ne savent rien de l'oidium, qui sèche leurs grappes, du mildew, qui flétrit leurs feuilles, du phylloxéra, qui ronge leurs ceps ; les bergers, peu soucieux de la clavelée, chantent les vers candides où l'âme triste de Jean-Jacques a mis son rêve idyllique :

Allons danser sous les ormeaux,
Animez-vous, jeunes fillettes !
Allons danser sous les ormeaux,
Bergers, prenez vos chalumeaux !

Si l'orage menace, c'est pour s'enfuir aussitôt : en sorte que les sains travaux de la terre, avec leurs déceptions comme avec leurs espérances, — souci des semailles incertaines, fatigue du labour sous les pluies automnales ou des moissons sous la brûlure du soleil, gaieté des vendanges heureuses devant le moût qui pétillait au fond des cuves, — ces simples travaux, où s'absorbent les existences qu'ils usent et renouvellent, se changent en danses légères, en fanfares sonores, en chansons qu'ont entonnées les générations passées et que les générations futures chanteront encore, aussi longtemps que la terre récompensera, par ses largesses, les sueurs qui la fécondent. C'est ainsi qu'aux yeux de tous, habituellement inattentifs à l'invisible poésie qui les enveloppe, les berce, les nourrit, surgissent, une fois au moins, les charmes secrets de leur paisible vie. Un enchantement de quelques heures leur découvre les trésors que recèle l'accomplissement des humbles devoirs quotidiens, la beauté des travaux modestes qui hâlent leurs visages et durcissent leurs mains. Antiques symboles rêvés par les lointains ancêtres, les amicales divinités aux belles formes terrestres, couronnées de fleurs, d'épis ou de pampres, qui sont, à la fois, les saisons de l'année et les âges de la vie, s'unissent pour remplir les cœurs d'allégresse. D'autres figures se meuvent parmi ces allégories, des guerriers des temps héroïques, aux pourpoints marqués de la croix blanche, aux toques crénelées qui balancent le panache rouge et blanc, aux longues halberdes : c'est l'âme de la patrie qui passe avec eux, qui

s'exalte au son de leurs fifres et de leurs tambours. Elle vibre autrement encore, cette âme fidèle et vaillante, quand s'avancent les somptueux *armaillis* pour chanter le *ranz* immortel. On dirait, alors, que l'Alpe descend de ses hauteurs, avec la beauté de ses étendues, ses souffles d'air frais, ses parfums de fleurs et de plantes, avec la vie laborieuse, recueillie et lente, courageuse et saine, qu'elle cache dans les replis de ses vallées. Les strophes naïves se développent au gré de leur rythme grave, coupées de *Ha ha !* et de *Liauba*, comme un chant national qui serait un cantique de paix ; et, sous l'éclat du soleil, dans la magnificence du paysage, un cœur unique bat dans toutes les poitrines, un cœur soudain purifié de ses taches, élargi, généreux et tendre, — le noble cœur que devient le cœur des foules quand un grand poète a su le toucher.

Comme les autres, plus qu'eux tous, peut-être, Julien s'exaltait au spectacle, car il achevait d'y reconnaître sa vraie âme, si longtemps cachée à ses propres yeux. Comme déjà là-haut, quand il se mêlait au groupe des montagnards, mais avec une clairvoyance plus directe, il ne se sentait plus qu'un imperceptible atome d'un être collectif, et un grand bien-être lui venait de dépouiller ainsi son obsédante personnalité, d'échapper aux tyrannies de son Moi despotique, de noyer sa vie dans celle de la foule, comme un ruisseau va se perdre dans un fleuve pour rouler à flots plus larges à travers l'inconnu des mouvants paysages. En même temps, apportées par le flux rapide de ses sensations, certaines idées qui, depuis quelques mois, flottaient autour de lui, le pénétraient en se précisant : la poésie du travail, d'autant plus sacré qu'il est plus humble, se révélait clairement à son oisiveté lassée d'elle-même ; son scepticisme de blasé s'ouvrait à l'enthousiasme, dont il subissait la force aveugle et salutaire ; son indifférence frémissait, comme une plante stérile que secoue un vent chargé de semences fécondes et qui n'a point de graines à jeter, à son tour, dans l'espace ; en sorte que son être entier n'était plus qu'une aspiration passionnée vers l'infini de la vie, dont jusqu'alors la sécheresse de son âme, la paresse de ses jours, les médiocres orages de son passé, le séparaient comme des haies de ronces qui coupent l'ampleur des vastes plaines...

Les derniers tableaux du spectacle se déroulèrent. Les vignerons d'automne chantèrent leur joyeux refrain ; les bacchantes et les faunes, aux corps bruns enguirlandés de pampres, exécutèrent, sur des rythmes fougueux, leur ballet échevelé ; la noce villageoise déroula derrière les ménestriers son cortège aux couleurs des vingt-deux cantons, qui se mit, ensuite, à valser sur l'air populaire du Lauterbach.

La foule acclamait ; puis, après les dernières mesures de l'hymne final, elle se tut peu à peu, comme une forêt où le vent a cessé de bruire, pour se recueillir dans un silence religieux ; et dans ce recueillement, dans ce silence, s'éleva une voix sonore, — celle de l'Abbé de la Confrérie, — dont les moindres paroles traversaient l'immense amphithéâtre. Il dit la sainteté du travail, dont il mêla l'amour au culte de la patrie ; tous frissonnèrent quand le beau mouvement de sa péroraison réveilla le souvenir des récentes angoisses :

— Vignerons, chers concitoyens ! Nous avons pour devise ces mots : *Prie et travaille*. Travaille, non comme un désespéré qui accomplit avec résignation une tâche ingrate, mais comme un homme libre qui, à l'abri des institutions que le peuple dont il fait partie s'est librement données, augmente son bien-être, élargit son horizon, améliore le sort de sa famille. Prie, c'est-à-dire relève vers le ciel ce front que ton œuvre journalière tient courbé vers la terre. Ouvre ton âme immortelle à tout ce qui est grand et beau. Aime ta patrie, ces lieux qui t'ont vu naître, ce sol qui t'a nourri, ces champs, ce lac, ces montagnes, et cette liberté, conquête de nos pères, que nous voulons léguer intacte à nos enfants !

D'immenses clameurs retentirent, pendant que les vignerons, en chapeaux de paille, en habits verts, en culottes blanches, s'avançaient pour recevoir les couronnes et les médailles dont la « louable Confrérie » récompense les soins donnés à leurs vignes. Puis, le cortège se forma, pour faire lentement le tour de la scène, les Vieux-Suisses en tête, l'Abbé portant sa

crosse à manche d'ébène, où s'enroulent des pampres d'or, et, derrière lui, les déesses avec leurs troupes, le roi Bacchus, le gros Silène sur son âne, la noce...

Edouard Rod.

LETTRES ET ARTS

Les deux Opéras de Vienne, l'Opéra de la Cour et l'Opéra populaire, célébreront, l'année prochaine, le 150^e anniversaire de la naissance de Mozart. De grandes fêtes se préparent à cette occasion. Pendant tout l'été de 1906, des représentations des principales œuvres de Mozart seront données, en gala, dans les deux Opéras, avec le concours d'artistes allemands, italiens et français.

L'art français à l'étranger. — La section française des beaux-arts à l'exposition de Liège vient d'être mise hors concours. Mais cela n'a pas été sans difficultés. Le sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts avait demandé pour cette mise hors concours l'avis de nos deux grandes Sociétés de peinture. La Société nationale, qui s'est fondée sur le principe de la suppression des récompenses, déclara immédiatement qu'elle acceptait l'initiative du surintendant de la rue de Valois.

Mais il n'en fut pas de même à la Société des Artistes français, où les récompenses, comme on sait, sont en honneur. M. Daumet, membre de l'Institut, et l'architecte Pascal, défendirent avec énergie la participation aux récompenses de Liège.

Il fallut toute l'autorité et toute l'aménité du maître Tony Robert-Fleury pour faire valoir que les artistes français ne seraient pas représentés au jury de Liège proportionnellement à l'importance de leurs envois, et qu'ils risqueraient par suite de ne pas obtenir des récompenses suffisantes. D'autre part, la suprématie de l'art français lui permettait de ne pas affronter la lutte dans ces conditions incertaines. Et le comité des artistes français, tout juste convaincu par ces arguments, décida, par 32 voix seulement contre 27, de se ranger à l'avis de la Société nationale et du Sous-Secrétaire d'Etat.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Exposition internationale et Musée de la tuberculose. — Du 2 au 29 octobre 1905, au Grand-Palais des Champs-Élysées, à Paris, à l'occasion du Congrès, il sera organisé un Musée scientifique de la tuberculose doublé d'une Exposition internationale comprenant tout ce qui a trait à la tuberculose, sa nature, sa prophylaxie, son traitement et son histoire.

Cette Exposition doit constituer une œuvre de propagande sociale qui ne peut manquer d'intéresser à la fois les savants, les philanthropes et les économistes, en même temps qu'elle frappera l'opinion publique.

L'Exposition de la tuberculose est internationale et les exposants seront divisés par classe conformément au plan annexé à la circulaire.

Elle sera ouverte le 2 octobre 1905, comme le Congrès. Elle restera ouverte, après la clôture du Congrès, jusqu'au 29 octobre.

L'entrée en sera libre, non seulement pour les membres du Congrès, mais pour toutes les personnes qui voudront la visiter. Il entre dans la pensée de la Commission de favoriser par tous les moyens en son pouvoir les visites privées et collectives (écoles, armées, mutualités, œuvres, etc.), en vue de donner à cette Exposition toute la portée éducative qu'elle comporte.

L'Exposition internationale de la tuberculose comprend quatre sections subdivisées en quatorze classes dans lesquelles les objets exposés, quel que soit leur pays d'origine, seront répartis par les soins de la Commission d'admission.

Remède contre l'empoisonnement par le cyanure de potassium. — Une commission de la *Chemical metallurgical and mining Society of South Africa* de Johannesburg a fait récemment des expériences sur le contre-poison le plus efficace qu'il convient d'adopter contre l'empoisonnement par le cyanure de potassium. On a essayé successivement l'eau oxygénée,

les sels de cobalt et le sulfate de fer en présence de la soude. L'eau oxygénée n'a jamais retardé l'issue mortelle chez les animaux, car elle transforme trop lentement le cyanure en une combinaison inoffensive qui ne soit pas l'oxamide. On doit renoncer également à l'emploi des sels de cobalt, par suite de la nécessité d'introduire dans l'organisme un excès de combinaisons, toxiques par elles-mêmes, et qui exigeraient ensuite des lavages d'estomac difficiles. Au contraire, il faut recommander le sulfate de fer et la lessive de soude : deux chiens auxquels on a administré 4 centigrammes de cyanure de potassium par kilogramme de poids sont revenus à l'état normal après l'introduction de ce contre-poison.

On devrait donc avoir, dans toutes les usines à cyanure, trois flacons bien bouchés renfermant chacun 30 centimètres cubes de sulfate ferreux en solution à 23 p. 100, trois flacons contenant 30 centimètres cubes de lessive de soude concentrée, et trois paquets de 2 grammes de magnésie calcinée.

Variétés Monégasques

HONORÉ II ET LES CORRESPONDANCES DE LA COUR DE FRANCE

APRÈS LE TRAITÉ DE PÉRONNE
(1641-1643)

Voir *Journal de Monaco* n° 2457.

Dès la nouvelle du succès de l'entreprise, le comte s'était empressé d'écrire au prince, et sa lettre est toute empreinte de la satisfaction d'un événement dont trois jours auparavant les hésitations d'Honoré II ne semblaient plus permettre d'espérer la solution.

« Je ne puis dire à Votre Excellence », écrit-il à Honoré, le 23 novembre, « la joie que j'ai eu d'avoir appris par sa lettre du 17 de ce mois qu'elle a généreusement chassé les Espagnols hors de sa place et que monsieur le marquis de Campagne, son fils, a fait en cette occasion ce que l'on pouvoit attendre de sa naissance et du glorieux exemple que Votre Excellence lui a donné. J'en ay fait porter l'avis au Roy par un courrier expres et je me suis approché d'Elle pour lui offrir tout ce qui despent de moy. »

Cette lettre arriva le 24 à Monaco avec le premier convoi des troupes françaises destinées à garder la place; nous avons dit comment, ne comptant plus sur les décisions d'Honoré II, les préparatifs faits pour le coup de main assigné au 11 novembre avaient été décommandées par le gouverneur. Il avait donc fallu tout improviser, et une semaine s'était écoulée pendant laquelle la place avait été laissée aux seules forces du prince, consistant surtout dans les hommes amenés de Menton par le capitaine Jérôme de Monléon, qui commanda à Monaco pendant ce temps.

Si donc, à ce moment, le cardinal de Savoie qui détenait Nice contre la régente Christine de France, mère de Charles Emmanuel, et qui s'appuyait sur les Espagnols, eût fait quelque démonstration, la situation d'Honoré II pouvoit être périlleuse; il était d'autre part exposé, du côté de la mer, à quelque arrivée subite de galères espagnoles. Pour parer à ce danger, le prince avait demandé au comte d'Alais d'envoyer, s'il était possible, quelques vaisseaux français dans les eaux de Monaco. Quoique la saison ne fût pas propice, Louis de Valois y avait obtempéré.

« Ayant été informé », écrivait-il le 25 novembre, « que Votre Excellence désiroit de voir les galères du Roy, j'ai fait en sorte que l'on a forcé la saison pour lui donner satisfaction. Cette escadre est commandée par M. le baron de Baume, M. de Cabris et le sieur chevalier de Village; ce sont personnes de condition et de mérite. »

Convoyé par ces galères, Honoré II fit au comte d'Alais, à Antibes, le 29 novembre, la visite dont nous avons parlé.

La nouvelle des événements de Monaco avait nécessairement causé la plus vive irritation à Milan aussi bien qu'à Nice; mais ce fut surtout à Gênes que l'exaspération fut extrême.

Les partisans génois de l'Espagne allèrent jusqu'à demander la mise à prix de la tête d'Honoré II. Une lettre

péremptoire de Louis XIII, du 14 décembre 1641, devoit les faire rétrograder; mais on pouvoit s'attendre, de ce côté, à toutes les surprises.

Un incident avait porté au comble la colère des Espagnols et de leurs amis; une galère partie de Naples avant les événements était entrée au port de Monaco et avait été prise par les monégasques et les soldats français.

De tous les côtés les avis venaient; on armait pour venir enlever la galère, la brûler dans le port, insulter la place par mer et l'attaquer du côté de terre avec la connivence du cardinal de Savoie, qui faisait du port de Villefranche la relâche des navires espagnols; le commandant des galères d'Espagne, Melchior de Borgia, avait ordre d'assurer la sécurité de ce port et de Nice; à côté de lui, le maréchal de camp de Foteville vouloit passer à l'action et préconisait une attaque immédiate du côté de La Turbie.

Le comte d'Alais croyait peu à ces menaces :

« Les avis que l'on donne », écrivait-il à Honoré II, le 24 décembre, « tant des rodomontades hespagnoles que de leurs desseins sur sa place sont tout-à-fait frivoles, « il ne faut rien craindre de ce côté là et quelque orage qui arrive, vous avez un bon manteau pour le soutenir » et en ma personne un ami inviolable et qui est du cœur. »

En renvoyant au prince une dépêche inquiétante de Bidaut, agent diplomatique et consul français à Gênes, Alais écrivait :

« J'ajoute encores cette lettre à la première que le sieur de Beaumont est chargé de rendre à Votre Excellence, pour lui renvoyer celle du sieur Bidaut, que j'ai lue et considérée; elle me semble écrite dans le premier feu d'un désespoir du bon succès de Monaco qui a jeté nos ennemis dans des pensées vastes et qu'ils ne peuvent exécuter à cause de leur faiblesse et du puissant appui duquel Votre Excellence s'est couvert. Le retour du comte de la Rivière, le naufrage des galères et le mauvais estat où est réduit le Roussillon les mettent hors de mesure.

« Je ne vois pas qu'ils puissent fortifier le Monaguét (1) ou il n'y a ni terre pour se couvrir et fortifier ni eau pour y faire subsister les soldats.

« Je ne doute pas que les Hespagnols ne confisquent les biens que Votre Excellence a au Royaume de Naples. Elle y a pourvu par son traité avec le Roy.

« Et pour ce qui regarde ses sujets et sa place Sa Majesté hasardera plustost ses estats, et moi ma propre vie, que de souffrir son oppression ! »

Les mois de décembre et de janvier se passèrent au milieu de ces alertes. La lettre comminatoire du roi adressée à Gênes était envoyée et allait être remise par Bidaut au doge.

Le gouverneur de Provence ne sortait pas de son optimisme à l'égard des dangers que pouvoit courir Monaco. Il comptait sur l'effet de la lettre du roi à Gênes; il était persuadé, d'autre part, que le cardinal de Savoie aurait la prudence de ne pas s'attirer de représailles.

« Il ne se peut opposer rien de meilleur à tous les avis que l'on donne à Votre Excellence, que ce qu'elle mesme dit fort prudemment dans sa lettre, qu'étant sous la protection d'un grand Roy, elle n'a rien à craindre; l'on peut ajouter encores le misérable estat des affaires de nos ennemis et que jamais le Grand Duc ni la République de Gennes ne donneront adjonction directe ni indirecte à une nation à laquelle ils ne se sont jamais joints en leur plus grande prospérité. La Turbie, et tous ces autres postes dont on nous menace, ont plus à craindre de tomber entre les mains de Monaco que Monaco aux leurs. Je ne doute pas que le maistre de camp Tuttavilla, qui a esté mon prisonnier autrefois, ne fut bien aise d'aler saccager Menton; mais les ministres d'Hespagne sont trop avisés pour commencer l'incendie en des lieux qui ne leur peuvent qu'attirer de plus grands maux. Il sagit de faire tenir la lettre du Roy à la République de Gennes et de faire comprendre au cardinal de Savoye ce que je vous ay escrit. J'espère que dans peu nous serons en estat de nous faire craindre et non pas d'apprehender. Je périray plustost que d'abandonner les intérêts de Votre Excellence, qui sont ceux du Roy. « Je fairay une despesche pressante sur cet affaire. »

« Je renvoie à Votre Excellence », écrivait encore Alais, le 4 janvier, « par le sieur de Chanferré le paquet dont elle estoit en pene; il faut que je lui advoüe franchement que je le suis bien fort de la galère qui

(1) Le Moneghetto ou les Moneghetti est un plateau qui domine le port de Monaco, formant premier échelon du côté des escarpements de La Turbie.

« est dans son port, et que je la tiens en péril si par sa prudence elle n'y remédie. Mon avis serait que, si la dite galère peut aller à la mer, que Votre Excellence, prenant un temps favorable, l'envoyât à Marseille, ou bien, si elle ne le peut, écrire à monsieur le bailli de Fourbin d'en envoyer quelques unes de celles du Roy qui la remorqueront.

« Il est arrivé trois vaisseaux des ennemis qui portent quelque infanterie, dont je ne scay pas le nombre. Votre Excellence s'en informera et m'en avertira s'il luy plaît. Ils pourroient avoir dessein sur ceste galère, car pour la Turbie il ne sent peut rien faire de bon.

« Monsieur le prince cardinal de Savoye aura bien tost advis, par personne confidente, que le terroir de Nice recevra le mesme traitement que celui de Menton et de Roquebrune. La lettre du Roy pour la République de Gennes et ce que Votre Excellence pourra encores faire dire sous main au dit sieur prince cardinal luy donnera bien à penser. Il n'y a rien à craindre sur ce sujet (1) ».

Pendant cette période les avis les plus sérieux et les plus précis venaient de l'agent français à Gènes, Bidaut.

Quelques-unes des lettres qu'il écrivit en grand nombre à Honoré II, aux mois de janvier et de février 1642, lorsque les menaces espagnoles et les préparatifs semblaient imminents, méritent d'être reproduites.

Elles sont comme un journal des événements qui semblaient se préparer dans la Rivière et que détournèrent la campagne entreprise au printemps par Louis XIII pour la conquête du Roussillon.

Bidaut à Honoré II, du 1^{er} janvier 1642 :

« Je puis assurer Votre Excellence que monsieur le cardinal de Savoye est de la mesme opinion que monsieur de Toteville; mais les gallères qui sont arrivées, sont en sy mauvais estat que ses instances, ny celles dudit Toteville, ne peuvent rien opérer si tost, quoy que Melchior de Borgia ait ordre, ainsi qu'il en a assuré ledit prince cardinal de demeurer, avec toutes lesdites gallères dans Villefranche, pour en assurer ceste place et Nisse; il n'en serait point party sy la nécessité des vivres et racommoder et réarmer les dictes gallères ne l'avoit obligé à venir icy pour cella.

« Le viceroy de Naples y va cependant envoyer quatre vaisseaux avec six cens hommes et vingt mille tumules de blé; il le promet par ses responces à ces ministres d'Espagne, et on continue à m'avertir tousjours plus qu'ils ont dessein de fortifier le poste sur Monaco et de brûler Menton, en passant soit les vaisseaux soit les gallères. Il en est arrivé une neuvième à Ligourne qui est aussy maltraitée que celles cy; et enfin, à ce que je vois, ils n'oublieront rien pour acquérir et conserver le passage libre de Nisse à Final et en ceste ville par mer et par terre, pour pouvoir en toutes occurences, pourvoir à temps et commodément aux choses qui y seront nécessaires; je suis adverty de sy bonne part que j'ose donner pour certains les advis que je donne à Votre Excellence. »

Bidaut à Honoré II, du 12 janvier 1642 ;

« J'ay rendu à la République la lettre du Roy que Votre Excellence m'a envoyée, et luy ay renouvelé l'office que je luy avois desja fait, par ordre de Sa Majesté, sur le mesme sujet, sur lequel le doge, qui est bien intentionné, me respondit de nouveau qu'il me prioit d'asseurer le Roy, en attendant que la République fit respondre à Sa Majesté, qu'elle remercioit Sa Majesté des tesmoignages qu'il lui plaisoit donner à la République de sa bienveillance, qu'elle se réjouissoit fort du voisinage de ses armes, et qu'elle se comporteroit en telle façon avec elles et Votre Excellence que Sa Majesté en demeurera satisfait. Elle escripra assurément la même chose au Roy; mais pour tout cella il ne faut pas avoir une entière confiance en eulx, car tous les bons Républiquistes ayant esté escartés ceste année de tous les conseils, qui sont composés des seuls partiaux et partisans d'Espagne, qui ne peuvent souffrir les progrès des armes de Sa Majesté et qui sont ennemis et jaloux au dernier point du bonheur de Votre Excellence. Il ne faut pas doubter que les Espagnols ne se servent de leurs ports, de leurs advis et des sujets mesmes de la dite République, pour entreprendre contre Votre Excellence et ses états.

« Six des gallères de Naples et de Sicille, qui sont en ce port, et celle qui est à Ligourne, vont en leurs postes ordinaires pour se remettre en estat de servir, estant sy fracassées et sy ruynées, outre qu'elles n'ont pas un sol, qu'elles ne peuvent se racommoder icy. Les autres deux y attendront celles qui seront échappées

(1) Cette dernière phrase et l'optimisme du comte d'Alais en ce qui concernait l'attitude du cardinal de Savoie feraient penser qu'il était au courant des négociations secrètes suivies par ce prince depuis plusieurs mois déjà et qui devaient aboutir six mois plus tard à son accommodement avec la duchesse régente de Savoie et avec la France.

« de la tempeste et serviront cependant à faire les allées et les venues d'icy à Nisse; et les deux de l'esquadre de Sardaigne vont assurément en Espagne et n'attendent que des soldats, pour les garder, du Milanois, pour partir. Ainsy voilà Menton assuré ceste fois contre les desseins des ennemis; mais je viens d'estre averti qu'ils préparent icy huit felousques pour aller de nuist enlever ou brûler, s'ils ne peuvent autrement, la gallère qui est dans vostre port, estimant qu'à leur arrivée, comme gennoises et sous ce nom-là, on ne soupçonnera point leur dessein. Je m'informeray mieulx de l'affaire pour en rendre compte exactement à Votre Excellence et, s'il m'est possible, de leur départ. »

Bidaut à Honoré II, du 24 janvier 1642 :

« Je diray à Votre Excellence que depuis quelques jours je suis adverty de plusieurs bons lieux que les ennemis ont pris intelligence avec de vos domestiques contre vostre personne; et un canonier napolitain, qui a demeuré à Morgues et y a un parent nommé Jourdan, et qui s'appelle monsieur Donat, l'ayant confié à un patron de Marseille, le bruit en est par toute la ville. Pour moy, comme le plus humble de vos serviteurs, j'ose dire à Votre Excellence que sy elle a des gennois à son service, elle ne s'y doit pas beaucoup fier, car je crains qu'ils ne se laissent guagner aux promesses du duc Doria et marquis Spinola, et de quelques autres. Je feray mon possible pour les découvrir. »

(A suivre).

G. SAIGE

REMERCIEMENTS

Monsieur JOSEPH BOEUF et son fils remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté, hier, à la messe dite pour le repos de l'âme de leur épouse et mère

Madame Jeanne BOEUF, née Crovetto.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, cha-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

BOISSONS GAZEUSES

Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : L'AUTO, soda mousseux.

REINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 30 Juillet au 6 Août 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vapeur Hispania, ital.	Serra	Passag. 200
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Saint-Tropez	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	vin et bois
Hyères	b. Figaro, fr.	Dhonoraty	vin
Marseille	chal. Lorrain, fr.	Le-Bagousse	b. et ciment
Menton	b. Sainte-Françoise, fr.	Le-Barbier	briques
Cannes	b. Marie, fr.	Cassinelli	Sable
Id.	b. Louise-Auguste, r.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.

DÉPARTS du 30 Juillet au 6 Août.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vapeur Hispania, ital.	Serra	Passagers
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	fûts vides
Bordighera	br.-goël. Rosalba, ital.	Del-Ré	sur lest
Nice	b. Deux-Frères, fr.	Courbon	Id.
Id.	b. Figaro, fr.	Dhonoraty	fûts vides
Marseille	chal. Teil, fr.	Daller	Sur lest
Cannes	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905